



COMMUNIQUÉ

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Mise à jour - COVID-19

LA VILLE DE SAINT-LIN-LAURENTIDES SUSPEND LES INTÉRÊTS SUR LES PAIEMENTS DE TAXES FONCIÈRES POUR SOUTENIR SES CITOYENS

Saint-Lin-Laurentides, le 19 mars 2020 – Afin de soutenir ses citoyens et ses entrepreneurs dans la situation actuelle en lien avec la COVID-19, la Ville de Saint-Lin-Laurentides annonce une suspension des intérêts pour les paiements de taxes foncières et prolonge le délai de paiement en ce qui concerne le paiement des droits de mutation immobilière concernant une résidence, un commerce ou une industrie.

TAXES FONCIÈRES

La mesure annoncée par la Ville touche les versements prévus le 13 mai et le 14 juillet 2020. Les intérêts seront suspendus pour une période de 3 mois suivant la date limite de paiement.

DROITS DE MUTATION IMMOBILIÈRE

Concernant le paiement des droits de mutation immobilière et des comptes complémentaires, le délai de paiement est maintenant de 60 jours plutôt que 30 jours.

APPEL À LA COLLABORATION

La Ville invite tout de même ses citoyens à respecter les délais de paiement prévus, lorsque possible, puisqu'elle a également des obligations à assumer malgré le contexte inhabituel vécu présentement. Elle rappelle que les paiements de taxes peuvent être faits en ligne, ou par téléphone, avec une carte de crédit. Pour toute question à ce sujet, consultez le site web de la Ville au www.saint-lin-laurentides.com/services/finances/taxation. De plus, des employés demeurent en poste pour assurer les services aux citoyens et ce par téléphone, au 450 439-3130, ou par courriel au info@saint-lin-laurentides.com.

Le maire de Saint-Lin-Laurentides est heureux que la Ville soit en mesure d'alléger la situation de ses concitoyens : « Nous vivons une période difficile, qui nécessite la collaboration de tous les membres de notre collectivité. Nous devons nous serrer les coudes et le conseil municipal considère que ces mesures d'allègement pourront faire la différence pour nos concitoyens qui subissent les contrecoups économiques de la pandémie. En contrepartie, nous espérons que les citoyens qui sont en mesure de payer leurs comptes de taxes seront aussi solidaires et s'acquitteront de leurs paiements dans les délais prévus. C'est avec la collaboration de tous que nous ferons la différence », a affirmé Patrick Massé.

-30-

Informations : Richard Dufort
Directeur général et greffier
450 439-3130, poste 7210
r.dufort@saint-lin-laurentides.com